

PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE COURCELLES

---

À une séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Courcelles tenue au lieu ordinaire des sessions à 19h30, lundi le vingt-huitième jour de mai deux-mille-dix-huit, les élus étant tous présents renoncent à l'avis de 48h tel que stipulé au code municipal en vigueur dans la Province.

Sont présents : M. Francis Bélanger, maire, MM. Les conseillers Gino Giroux, André Drouin, Patrick St-Pierre, Martin Boulanger, Renaud Gosselin. Mme la conseillère, Diane Rancourt.

Mme Renée Mathieu, dir.gén./sec-trés.

**1.0- OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**2.0- ORDRE DU JOUR**

Rés. 18-107

Proposé par : Diane Rancourt

Appuyé par : André Drouin

QUE l'ordre du jour soit approuvé tel que présenté, le point varia demeure ouvert.

ADOPTÉE

1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE

2.0 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

3.0 ADMINISTRATION

3.1 Ouverture & acceptation de l'offre de WSP pour surveillance de travaux av Ste-Marie

3.2 Avance de fonds : projet belvédère au Moulin Bernier

4.0 VARIA

5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE

**3.0 ADMINISTRATION**

**3.1 Ouverture & acceptation de l'offre de WSP pour surveillance de travaux av Ste-Marie**

**3.2 Avance de fonds : projet belvédère au Moulin Bernier**

Suite à l'appel d'offres pour surveillance de travaux sur l'avenue Ste-Marie, un seul soumissionnaire a déposé son offre. En présence de tous les élus et de la directrice générale, l'enveloppe de prix est ouverte.

Rés. 18-108

**ACCEPTATION DE SOUMISSIONS : SURVEILLANCE DE TRAVAUX, AVENUE SAINTE-MARIE**

ATTENDU QUE la firme WSP a déposé un offre pour l'appel d'offre no 171-09490-00-S, surveillance de travaux et qu'il s'avère être le seul soumissionnaire;

ATTENDU QUE la firme répond aux exigences techniques et administratives;

Il est proposé par : Diane Rancourt

Et appuyé par : André Drouin

QUE la municipalité de Courcelles accepte la soumission au montant de 32 425\$ plus taxes, présentée par WSP Canada inc, pour la surveillance de travaux sur l'avenue Sainte-Marie, le tout tel que décrit au devis.

ADOPTÉE

Rés. 18-109

**AVANCE DE FONDS : RÉFÉRENCE RÉOLUTION NO 16-158**

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Martin Boulanger

QU'un chèque de 15 000\$ soit autorisé pour dépenses déjà ou à engager pour le projet de la corporation du Moulin Bernier; de la Passerelle au Belvédère,

ADOPTÉE

**5.0 LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est 21h00

Proposé par : Renaud Gosselin

Appuyé par : Patrick St-Pierre

QUE la présente séance soit levée.

ADOPTÉE

\_\_\_\_\_,maire

\_\_\_\_\_,dir.gén.